

T2 - 2020

RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2020.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 31 janvier 2020. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation sur une base consolidée, pour les périodes de 3 mois et de 6 mois se terminant le 31 janvier 2020 avec ceux des périodes de 3 mois et de 6 mois se terminant le 31 janvier 2019. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et audités de la Société pour les exercices terminés le 31 juillet 2019 et le 31 juillet 2018. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 23 mars 2020. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques, constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Le 12 mai 2017, la Société, a été prorogée sous le régime de la loi canadienne sur les sociétés par actions. Acquis le 1^{er} Février 2018, Altius Healthcare inc., une société régie par la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), est une filiale à part entière de Groupe Santé Devonian Inc.

La première famille d'ingrédients actifs dont dispose Groupe Santé Devonian est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex^{MC}). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 porte désormais le nom de « Thykamine^{MC} ».

En plus de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome[®], l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgenesis^{MC}. Purgenesis^{MC} a obtenu le titre de premier produit distribué par les dermatologues à être reconnu par le Programme de santé de la peau ^{MC} de l'Association Canadienne de Dermatologie.



Soutenu par des spécialistes médicaux objectifs et dirigé par un comité consultatif d'experts, le programme CDA fournit des conseils pour le maintien d'une peau, de cheveux et d'ongles en bonne santé.

Ce produit est protégé par des brevets octroyés au Canada, Japon, États-Unis et Europe.

Devonian a l'intention de mettre en marché ses produits sous la marque Purgenesis^{MC} avec des partenaires en vente et marketing. Au Canada, la mise en marché est assumée par la Société Altius Healthcare Inc., une filiale à part entière de Devonian.

Au sujet d'Altius Healthcare

Basée à Concord, en Ontario, Altius Healthcare est une société pharmaceutique spécialisée qui se consacre principalement à l'acquisition et à l'obtention de licences de médicaments et de produits de santé sûrs et innovants, conçus pour aider les personnes de tout âge à mener une vie plus saine. Altius met ensuite son expertise à profit dans les activités de commercialisation requises pour lancer et distribuer avec succès ces médicaments au Canada.

Le portefeuille actuel d'Altius comprend deux médicaments pharmaceutiques : le Pantoprazole magnésium et le Cleo-35. Le Pantoprazole Magnésium appartient à la famille des médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à proton (IPP). Les inhibiteurs de la pompe à protons sont utilisés pour soulager les symptômes du reflux acide ou du reflux gastro-oesophagien (RGO), également appelé brûlures d'estomac ou régurgitation acide. Ils sont également utilisés pour traiter des affections nécessitant une réduction de l'acide gastrique, telles que les ulcères gastriques (estomac) ou duodénaux (intestinaux), en association avec des antibiotiques, dans de nombreux cas.

Cléo-35[®] est un médicament qui contient une combinaison de deux ingrédients: la cyprotérone et l'éthinylestradiol. La cyprotérone appartient à un groupe de médicaments appelés antiandrogènes. L'éthinylestradiol appartient à un groupe de médicaments appelés œstrogènes. Ensemble, ils sont utilisés pour traiter l'acné hormonal chez les femmes. Ce médicament agit en régulant les hormones affectant la peau.

La stratégie d'affaires de Groupe Santé Devonian consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires et compatibles avec son expertise, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2020

Recherche et développement dermatite atopique (DA)

L'essai clinique de phase II du Thykamine TM chez des patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée se déroule comme prévu. L'étude devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2020.

Placement privé

Dans le cadre de la deuxième tranche de son placement privé, la Société a émis, le 5 décembre 2019, 500 000 unités au prix de 0,25 \$ l'unité, pour un produit brut total de 125 000 \$. Le produit net du placement sera affecté au fonds de roulement et aux frais généraux de la Société.

Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,50 \$ l'action jusqu'à 24 mois suivant la date d'émission. La date d'échéance des bons de souscription peut être devancée au gré de la Société si certaines conditions sont remplies relativement au cours de l'action.

Paiement d'intérêts sur débetures

Le 28 janvier 2020, la Société a émis 190 727 unités au prix unitaire de 0,26 \$, en contrepartie des 49 589\$ d'intérêts qu'elle devait au détenteur de la débeture émise lors de la première tranche du placement privé, clôturée le 19 juillet 2018. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription conférant à son détenteur le droit de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 0,34 \$ pour une période de 48 mois. A la même date, la Société a également annoncé l'émission de 30 006 actions au prix unitaire de 0.168 \$ et 179 137 unités au prix unitaire de 0.168 \$, en contrepartie des 35 136 \$ d'intérêts qu'elle devait aux détenteurs des débetures émises le 31 août 2018. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire une action à droit de vote subalterne du capital social de la Société au prix de 0,218 \$ pour une période de 48 mois.

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2020

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, la perte nette s'est établie à 1 204 067 \$ (0,017 \$) par action tandis qu'elle s'élève à 2 126 352 \$ (0,031) par action, pour le semestre terminé à la même date. Pour les mêmes périodes correspondantes terminées le 31 janvier 2019, la Société avait respectivement réalisé une perte nette de 399 220 \$ (0,006) \$ par action et de 1 055 805 (0.016) par action. Cette baisse du résultat net est principalement attribuable à une baisse des ventes et à une hausse des frais de recherche et développement de 338 220 \$ et de 551 567 \$ respectivement encourus au cours des périodes de 3 mois et de six mois, terminées le 31 janvier 2020. La Société, qui pour le moment, enregistre des ventes de distribution par l'intermédiaire de sa filiale Altius Healthcare, engage des dépenses en frais d'exploitation, notamment en frais d'administration et en frais financiers en plus des frais de recherche et développement nécessaires à la mise au point de ses produits et à la préparation de ses essais cliniques.

Revenus de distribution

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020, des revenus de 710 602 \$ ont été enregistrés alors que pour la période de 6 mois terminée à cette même date, les revenus s'établissent à 1 748 453 \$. Ces revenus proviennent principalement de la distribution du Cleo-35 et du Pantoprazole Magnésium, via sa filiale, Altius Healthcare. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, des revenus de 3 315 770 \$ et de 5 251 541 \$ avaient été enregistrés par la Société. Cette baisse importante des revenus de distribution est attribuable à l'interruption continue de l'approvisionnement en pantoprazole magnésium. La direction estime que cette perturbation devrait être résolue au cours du prochain semestre.

La direction de la Société explore diverses possibilités et évalue continuellement différentes opportunités commerciales afin de maximiser ses revenus et sa rentabilité. La Société a également conclu un accord de vente et de marketing exclusif et mondial avec SkinSciPac Inc. («SkinScipac») pour la commercialisation de ses produits cosméceutiques dérivés de sa technologie brevetée R-Spinasome®. (Voir événements subséquents).

Frais de recherche et développement

La répartition des dépenses reliées aux frais de recherche et développement s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 janvier 2020	Période de trois mois terminée le 31 janvier 2019	Période de six mois terminée le 31 janvier 2020	Période de six mois terminée le 31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	28 507	33 964	56 435	55 465
Salaires & charges sociales R & D	22 076	17 607	45 626	38 428
Assurance qualité du processus de production et extractions hors site		-		-
Phase II Dermatite Atopique	372 877	43 669	752 639	216 420
Nouveaux produits en développement		-		-
Frais de consultants	10 000		13 180	6 000
Etude des mécanismes d'action du Thykamine		-		-
	433 460	95 240	867 880	316 313

Au cours de la période de trois mois et du semestre terminé le 31 janvier 2020, les frais de recherche et développement se sont établis à 433 460 \$ et à 867 880 \$ respectivement. Ces frais sont principalement attribuables aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, aux frais reliés aux brevets, ainsi qu'à la masse salariale des employés affectés à ce secteur. Des frais de recherche et développement de 95 240 \$ et de 316 313 \$ avaient été engagés pour les mêmes périodes correspondantes en 2019. Cette hausse par rapport aux périodes correspondantes de 2019 s'explique principalement par une augmentation des frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique.

Coût des ventes

Le coût des produits vendus s'est élevé à 293 180 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, alors qu'on note un coût des produits vendus de 877 930 \$ pour la période de six mois, terminée à cette même date. Ce dernier est composé des coûts d'acquisition des produits, des frais de distribution, des redevances et des charges indirectes attribuables aux produits vendus par notre filiale Altius Healthcare. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2019, le coût des produits vendus qui s'était élevé à 1 503 760 \$ et à 2 450 717 \$ étaient également composé des coûts d'acquisition des produits, des frais de distribution, des redevances et des charges indirectes attribuables aux produits distribués. La baisse importante par rapport aux mêmes périodes correspondantes de 2019 s'explique par la diminution des ventes.

Frais de ventes

Les frais de vente pour le trimestre de janvier 2020 totalisent 45 953 \$ tandis que pour le semestre terminé à la même date, ils totalisent 108 890 \$. Ces coûts sont attribuables aux frais des représentants engagés pour la promotion du Cleo-35. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019 ainsi que pour le semestre clos à la même date, ces frais de vente totalisaient respectivement 30 305 \$ et 68 403 \$. Cette augmentation par rapport à 2019 peut être attribuée à l'effet de l'annualisation des effectifs. Afin de rationaliser les coûts et d'augmenter les résultats, l'entreprise a décidé de dissoudre sa force de vente à partir de décembre 2020.

Charges d'exploitation

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :



	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	74 011	81 897	145 140	184 102
Rémunération à base d'actions	16 639	26 111	33 278	51 678
Honoraires professionnels	180 324	110 782	255 059	175 709
Promotion & Marketing				
Amortissement actifs corporels	67 911	67 910	135 822	135 821
Amortissement actifs incorporels	193 301	189 044	392 717	373 001
Impôts fonciers	26 635	28 072	51 686	54 526
Autres	478 669	1 378 834	800 514	2 140 252
	1 037 490	1 882 650	1 814 216	3 115 089

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020, les salaires et charges sociales de l'ordre de 74 011 \$ sont principalement reliés aux membres de la direction alors que pour le semestre terminé le 31 janvier 2020, cette même charge s'élève à 145 140 \$. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2019, les dépenses de salaires et charges sociales qui s'établissaient respectivement à 81 897 \$ et à 184 102 \$, et étaient également attribuables aux membres de la direction. Cette baisse s'explique principalement par des avantages sociaux accordés à un employé de la Direction qui avaient été comptabilisés au cours du semestre terminé le 31 janvier 2019.

Pour la période de trois mois et le semestre terminée le 31 janvier 2020, une charge de rémunération à base d'actions de 16 639 \$ et de 33 278 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours des exercices 2017, 2018 et 2019, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions approuvé par le conseil d'administration. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2019, une charge de rémunération à base d'actions de 26 111 \$ et 51 678 \$ avait été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours de 2017, 2018 et 2019.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 les honoraires professionnels de 180 324 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2019 et à divers travaux corporatifs. Les honoraires professionnels comprennent également des charges encourues pour obtenir des conseils en matière de restructuration fiscale pour l'entité, ce qui devrait entraîner des avantages positifs à l'avenir. Pour le semestre terminé au 31 janvier 2020, on note des honoraires pour un total de 255 059 \$. Quant aux mêmes périodes correspondantes de 2019, les honoraires professionnels s'établissaient à 110 782 \$ et 175 709 \$ et étaient principalement reliés à des travaux corporatifs ainsi qu'à des frais encourus pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2018.

Pour les trimestres terminés le 31 janvier 2020 et le 31 janvier 2019, la dépense d'amortissement de 67 911 \$ et 67 910 \$ respectivement, est reliée essentiellement à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015. Cette charge reliée aux mêmes actifs s'élève respectivement à 135 822 \$ et à 135 821 \$ pour les semestres terminés le 31 janvier 2020 et le 31 janvier 2019.



En lien principalement avec les actifs incorporels acquis et ceux générés lors de l'acquisition d'Altius Healthcare, une charge d'amortissement pour les actifs incorporels de 193 301 \$ a été comptabilisée au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2020. Pour le semestre clos à la même date, cette charge s'élève à 392 717 \$. Une telle charge avait été comptabilisée pour les mêmes périodes correspondantes de 2019 pour un total respectif de 189 044 et 373 001 \$.

Pour le trimestre et le semestre terminé le 31 janvier 2020, la charge d'impôts fonciers de 26 635 \$ et de 51 686 \$s est reliée au site de Montmagny alors que cette même charge était de 28 072 \$ et de 54 526 \$ pour les mêmes périodes correspondantes en 2019.

Enfin, pour la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2020, les autres frais de 478 669 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny et d'Altius, aux frais de voyages et déplacements, aux divers frais de promotion et publicité, aux honoraires de gestion, aux fournitures de bureau de même qu'aux divers frais reliés aux titres en bourse de la Société. Pour la période de six mois, terminée à la même date, les autres frais totalisent 800 514 \$. Pour le trimestre et le semestre correspondant de 2019, les autres frais s'élevaient à 1 378 834 \$ et à 2 140 252 \$, respectivement. Cette baisse importante comparativement aux mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent est principalement due à une diminution des frais de différents programmes de promotion en lien avec les produits distribués par Altius. La diminution de ces frais concorde avec la baisse des ventes par rapport à 2019.

Frais financiers

Au cours de la période de trois mois et du semestre terminé le 31 janvier 2020, on note des frais financiers de 153 959 \$ et de 304 467 \$, respectivement, principalement reliés à la dette à long terme et aux débetures émises en juillet et août 2018. Pour les périodes correspondantes de 2019, des frais financiers de 143 647 \$ et de 283 054 \$ étaient également reliés à la dette à long terme et aux débetures émises en juillet et août 2018. La hausse de ces frais par rapport à la même période correspondante de 2019 s'explique principalement par une charge d'intérêts et d'amortissement de l'escompte supplémentaire en lien avec les débetures convertibles émises à la fin du mois d'août 2018 de même que par une augmentation de 500 000 \$ de la dette à long terme.

6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	710 602	1 037 851	176 651	509 561	3 315 770	1 935 772	1 084 050	2 083 802	-
Perte nette	(1 204 067)	(922 285)	(934 055)	(989 556)	(399 220)	(656 585)	(1 161 823)	(597 759)	(783 608)
Perte de base par action	(0,017)	(0,013)	(0,014)	(0,015)	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)	(0,013)
Perte diluée par action	(0,017)	(0,013)	(0,014)	(0,015)	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)	(0,013)

7. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 janvier 2020, la Société disposait d'espèces, totalisant 530 114 \$ comparativement à 244 590 \$ au 31 juillet 2019. Pour la période terminée le 31 janvier 2020, l'augmentation nette des espèces qui s'est élevée à 285 524 \$ est principalement attribuable aux 916 452 \$ générés par les activités de financement, partiellement compensés par 630 928 \$ de frais engagés pour financer les activités d'exploitation générale.

L'actif total au 31 janvier 2020 totalisait 16 708 589 \$ comparativement à 17 148 084 \$ au 31 juillet 2019. La diminution de 439 495 \$ est principalement attribuable à la diminution de 100 393 \$ des débiteurs et à une diminution de 527 341 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles en raison d'une charge d'amortissement du même montant, partiellement compensée par une hausse nette de la trésorerie de 285 524 \$.

Le passif au 31 janvier 2020 est de 8 223 641 \$ comparativement à 7 071 239 \$ au 31 juillet 2019, soit une augmentation de 1 152 402 \$, principalement en raison d'une hausse de 705 541 \$ des dettes d'exploitation et de 500 000 \$ de la dette à long terme de même que de 45 439 \$ au niveau des débentures, partiellement compensée par une diminution des impôts différés de 98 578 \$.

Activités de financement

Les liquidités générées par les activités de financement pour le semestre terminé le 31 janvier 2020, sont attribuables à l'augmentation de la dette à long terme 500 000 \$, de même qu'au placement privé totalisant 416 452 \$, net des frais afférents de 7 648 \$ et des frais d'intermédiation de 15 900 \$.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions et droits de souscription de même que l'émission de débentures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques et pharmaceutiques, de même que sur le succès des différentes études cliniques et des différentes approbations des organismes réglementaires en plus que sur sa capacité d'obtenir le financement nécessaire. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 23 mars 2020, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 70 085 842 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 2 670 000. La Société comptait également 8 403 361 bons de souscription permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 1,19 \$ par action de même que 1 874 188 bons, permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix variant de 0,168 \$ à 1,00 \$. (Se reporter aux notes 13 et 14 afférentes à nos états financiers).

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants sont le président de la Société, la présidente de la filiale, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de la période de six mois, la Société leur a versé une rémunération totale de 246 328 \$ (2019 – 379 136 \$) qui a été comptabilisée dans les frais d'administration et dont les principales composantes sont de 116 000 \$ en salaires



et avantages, 100 000 \$ en honoraires de gestion et enfin 30 328 \$ à titre de charge attribuable à la rémunération à base d'actions.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats et par ses ventes. Ses activités de financement effectuées au cours du semestre terminé le 31 janvier 2020 ont donné lieu à l'émission de titres de la société et d'une tranche supplémentaire de la dette à long terme.

Risque de change

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2020, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale. La Direction évaluera les différentes options pour faire face aux variations futures que pourrait subir le dollar canadien face au dollar américain, dans l'éventualité où la valeur des transactions en devises étrangères serait importante. Les charges financières de même que les frais généraux d'administration pourraient être influencés par ces instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès du Groupe de prêteurs privé, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 31 janvier 2020, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 17 644 \$ de la perte nette de la Société pour le semestre terminé le 31 janvier 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 janvier 2020, la Société avait des dettes courantes de 2 581 185 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, lui permettant de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risque de dépendance économique (Altius)

Les revenus d'Altius Healthcare inc. (Altius) proviennent principalement de la vente du Cléo-35 et du Pantoprazole Magnésium lequel représente 73 % de ces revenus. Altius s'approvisionne auprès de tierces parties et ne peut s'assurer de la fabrication et de la livraison de ces médicaments et ce malgré des rapports de prévisions fournis à ces derniers.

Une rupture dans l'approvisionnement du Pantoprazole Magnésium aurait un impact négatif sur les revenus de la société.

Afin de diminuer le risque économique qui y est associé, la stratégie d'Altius est de continuer d'évaluer les différentes opportunités d'acquérir des droits de commercialisation de d'autres produits pharmaceutiques.

Risques liés aux activités de recherche et de développement

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l' « *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

Risques liés à nos actions

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.

11. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2020, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers n'est survenue.

Informations comparatives

Certains chiffres au 31 janvier 2019 ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation de l'exercice de 2020. Un montant de 65 674 \$ qui était classé dans le coût des ventes en 2019, a été appliqué en diminution des ventes conformément à l'IFRS 15. Un total de 1 453 453 \$ de charges reliées aux frais de promotion et marketing qui avait été classé dans le coût des ventes en 2019, a été reclassé dans les frais d'administration, plus précisément, dans les autres frais.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. Cependant, la direction estime que le regroupement d'entreprise survenu au cours de l'exercice précédent permettra à la Société de générer un volume de ventes nécessaire pour lui permettre de poursuivre ses activités. Les liquidités de la Société demeurent cependant restreintes considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, d'obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire, afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser ses produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet. Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

12. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 11 février, 2020, la Société a annoncé la signature d'un accord de vente et marketing exclusif et mondial avec SkinSciPac Inc., ("SkinScipac") pour la commercialisation de ses produits cosméceutiques dérivés de sa technologie brevetée R-Spinasome®. L'accord comprend un paiement non divulgué pour l'approvisionnement en R-Spinasome® sur une base par kg ainsi que des redevances sur les ventes brutes mondiales. SkinSciPac, en collaboration avec Devonian, pourra fabriquer et commercialiser les produits dans le monde entier sur le marché des soins de la peau professionnels et sélectif et ce, via sa gamme PRIORI Skincare. Devonian pourra poursuivre le développement de nouveaux produits utilisant cette technologie et les mettre à la disposition de SkinSciPac lorsqu'ils seront prêts pour la commercialisation.

Ce partenariat marque une étape importante pour Devonian qui dispose maintenant d'un partenaire de vente et marketing mondial pour ses produits de soins de la peau. Établie dans la vallée biotechnologique de San Diego en Californie, SkinSciPac commercialise des produits cosméceutiques par l'intermédiaire de sa filiale, PRIORI Skincare, qui œuvre dans le marché des sciences de la peau et la biotechnologie afin de créer des solutions cosméceutiques innovantes, simples, efficaces et naturelles.

Au sujet de SkinSciPac Inc.

SkinSciPac est la société mère derrière la société et la marque de soins de la peau, PRIORI. Cette dernière est gérée par un groupe d'innovateurs de l'industrie de la consommation et de la beauté qui dirigent une équipe de scientifiques combinant plus de 100 ans d'expérience dans les cosméceutiques et qui ont été la force motrice de certaines des plus grandes percées dans les soins de la peau professionnels.

SkinSciPac est dédié à la création d'avancées scientifiques et biotechnologiques aux produits cosméceutiques et à la beauté saine et naturelle en créant des solutions efficaces pour les soins de la peau, afin que les femmes et les hommes de tout âge et de toute origine ethnique puissent obtenir une peau radieuse.

Pour plus de détails, visitez le www.prioriskincare.com

Le 21 février 2020, la Société a encaissé la totalité des 114 383 \$ de crédits d'impôt pour la recherche et le développement, lesquels se rapportaient aux dépenses de recherche et de développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables pour l'exercice 2019.